

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société Holpar SA, représentée par son Président Directeur Général, M. Mohamed Alami Nafakh Lazraq, a déclaré le 16 mars 2015, avoir cédé sur le marché central, le 10 mars 2015, 25 000 actions Aluminium du Maroc, au cours unitaire de 1 165 DH, franchissant à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la société Holpar SA ne détient plus aucune action Aluminium du Maroc.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières